

Le mercredi 30 mars 2011

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 mars 2011, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Marise Veilleux, Diane Nault, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel et Madeleine Aumond et messieurs Éric Éthier, Jacques Pilon, Daniel Moreau, Charles Langevin, Jacques Masseur, Damien Lafrenière et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Denise Miron Marion, Guylaine Marcil et Janique Lachapelle

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

En l'absence de la présidente madame Diane Nault, le vice-président, le commissaire monsieur Daniel Moreau, ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2011-CC-034

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2011-02-23
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Présentation de Mme Madeleine Lefebvre / projet pédagogique pour l'école Laval
- 6- Comité de travail sur la problématique des stupéfiants

Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-034) suite

- 7- Organigrammes 2011-2012
 - a) Gestionnaires du centre administratif
 - b) Gestionnaires d'établissements
- 8- Entente spécifique pour la persévérance scolaire
 - a) Budget
 - b) Signature
- 9- Lieu de réalisation pour le PERO en 2011-2012
- 10- DEP réparation d'armes à feu (1489) / options de remplacement
- 11- Retour sur le Gala de la Chambre de commerce de Maniwaki (Prix de la pomme d'or de la persévérance)
 - a) Mot des commissaires présents
 - b) Amélioration
- 12- Cas du service des ressources humaines / deux sujets (huis-clos)
- 13- Article de journal / armurier
- 14- Rapport d'informations de la présidente
- 15- Rapport d'informations du directeur général
 - a) Suivi au rapport du vérificateur général
- 16- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 18 janvier 2011
 - b) Comité de parents, rencontre du 18 janvier 2011
 - c) Comité environnemental, rencontre du 25 janvier 2011
 - d) Table de développement social, rencontre du 1^{er} février 2011
 - e) Table éducation Outaouais, rencontre du 24 février 2011

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Délégués à l'assemblée générale de la FCSQ
- 2- Désignation du substitut au protecteur de l'élève
- 3- Adoption du calendrier de travail 2011-2012
- 4- Adoption du rapport d'implantation du PAEE
- 5- Démarche commissaire à l'éthique
- 6- Bilan reconnaissances des personnes retraités(es) et soirée du personnel

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Manuels scolaires
- 2- Journée du 7 mars
- 3- Services de psychologie
- 4- Comité assiduité
- 5- Convention de gestion et de réussite éducative
- 6- Session d'examens juin 2011

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Délégation au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
- 2- Délégation au conseil d'administration de la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac
- 3- Nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la société GRICS

Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-034) suite

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Entente Denholm
- 3- Échéancier planification budgétaire 2011-2012

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, protocole d'entente
- 2- Collège Christ-Roi, achat d'une partie du terrain par la Ville de Maniwaki
- 3- Bibliothèque Fort-Coulonge - Mansfield
- 4- Vieille école de Bois-Franc

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-035

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 23 février 2011

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 23 février 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait des suivis sur certains points :

- page 715, point E-2 (comptes publics) – la résolution a été envoyée après consultation du commissaire monsieur Damien Lafrenière;
- page 717, point G-1 (élèves qui fument) – M. Leblanc a constaté que certains élèves fument près des portes d'autobus et des démarches ont été entreprises auprès des élèves et des parents de Maniwaki et, sans doute aussi, des autres écoles secondaires.

A-3 Parole au public

Le représentant du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières, M. Guy Croteau, fait une intervention sur deux points, d'abord la signature de l'entente d'ici le 5 avril, ensuite le dossier des élèves en difficulté. Ce dernier fait encore l'objet de négociation et M. Croteau expose le point de vue du syndicat quant à l'intégration des élèves.

Le mercredi 30 mars 2011

A-4 Correspondance

La commissaire madame Madeleine Aumond demande des éclaircissements concernant la pièce cc-2 (projet intégrateur). M. Rondeau explique que le projet est destiné aux élèves de 5^e secondaire. Malgré le report, il pourrait y avoir une reconduction de ce projet dans certaines de nos écoles secondaires.

A-5 Présentation de Mme Madeleine Lefebvre / projet pédagogique pour l'école Laval

Mme Lefebvre présente un projet qui existe déjà à l'école Laval et qui serait bonifier afin d'inciter les parents du secteur à inscrire leurs enfants à l'école. Ce projet, «On explore notre monde», comporte cinq volets. L'expression artistique retenue serait le théâtre et des projets multidisciplinaires viendraient aussi se rattacher à la démarche. La commissaire madame Madeleine Aumond mentionne qu'elle aimerait avoir des précisions sur l'apport financier de la municipalité. M. Sylvain note que la municipalité est très impliquée dans le projet.

(Le commissaire monsieur Éric Éthier se joint à la rencontre à 19 h 20.)

A-6 RÉSOLUTION 2011-CC-036 Comité de travail sur la problématique des stupéfiants

CONSIDÉRANT les objectifs du comité de travail sur la problématique des stupéfiants ;

CONSIDÉRANT les démarches réalisées au cours des réunions du 15 décembre 2010 et du 16 mars 2011 ;

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Caroline Marinier avec, entre autres, le projet « Bouffée d'Oxygène (B02) » ;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises au niveau des municipalités et de la MRC Vallée-de-la Gatineau ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'encourager les initiatives pour le projet « Bouffée d'Oxygène (B02)» et de demander à Mme Stéphanie Vallée, députée, d'appuyer ces projets, de bonifier les montants et d'assurer leur pérennité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Organigrammes 2011-2012

a) Gestionnaires du centre administratif

Le document est déposé. Le commissaire monsieur Éric Éthier demande pourquoi les commissaires n'apparaissent pas sur ces organigrammes, comme c'était le cas avant 2006. M. Houde fera des vérifications.

b) Gestionnaires d'établissements

Dépôt.

Le mercredi 30 mars 2011

A-8 RÉSOLUTION 2011-CC-037 **Entente spécifique pour la persévérance scolaire**

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir nos efforts en persévérance scolaire ;

CONSIDÉRANT les retombées positives apportées par les comités locaux et le comité régional de la persévérance scolaire ;

CONSIDÉRANT le déploiement des actions reliées à la stratégie régionale de la persévérance scolaire ;

CONSIDÉRANT l'important levier financier créé par l'implication des commissions scolaires de l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT l'importante implication de divers organismes, dont la *Fondation réunir et réussir* ;

CONSIDÉRANT le montage financier présenté dans les documents annexés ;

CONSIDÉRANT la nécessité de produire une entente spécifique afin d'assurer une pérennité au projet de la persévérance scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy que la CSHBO verse à la Table Éducation Outaouais un montant annuel maximal de 25 000 \$ pour une période de trois ans dans le cadre du volet 1 de l'entente spécifique et que ces montants soient pris dans les sommes allouées pour les projets régionaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 RÉSOLUTION 2011-CC-038 **Lieu de réalisation du PERO pour l'année scolaire 2011-2012**

CONSIDÉRANT les contraintes administratives et politiques reliées au lieu actuel pour l'année en cours ;

CONSIDÉRANT que le PERO est un laboratoire rural qui vise le développement du récréotourisme et qu'il n'est pas rattaché obligatoirement au lieu de réalisation actuel ;

CONSIDÉRANT les possibilités de conserver le lieu de réalisation dans la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT les difficultés occasionnées par l'état des chemins en différentes périodes de l'année ;

CONSIDÉRANT les orientations de développement du PERO et les contraintes relatives au lieu actuel ;

CONSIDÉRANT les constatations et propositions du comité de travail du PERO ;

Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-038) suite

CONSIDÉRANT les discussions amorcées avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de poursuivre les démarches pour trouver un nouveau lieu de réalisation pour le PERO pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 RÉSOLUTION 2011-CC-039 Suivis pour le DEP réparation d'armes à feu (1489)

CONSIDÉRANT l'évaluation du MELS quant au niveau d'emploi pour le métier d'armurier ;

CONSIDÉRANT les évaluations du MELS pour 2002-2007 et 2009 et les recommandations que celui-ci a émis pour le DEP 1489 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de considérer des options de remplacement pour le DEP 1489 ;

CONSIDÉRANT les démarches amorcées avec le MELS, le Service régional de la formation professionnelle et la direction du centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT l'évaluation de nos installations par un spécialiste du DEP mécanique de machines fixes ;

CONSIDÉRANT les positionnements positifs de la Table Éducation Outaouais, de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle et de la Table des directions générales de l'Outaouais ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de :

- poursuivre les démarches pour obtenir un autre DEP au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau ;
- poursuivre les démarches avec le MELS pour l'obtention d'une autre option ;
- poursuivre nos démarches avec le Service régional de la formation professionnelle ;
- demander l'appui de la Députée de notre région, Mme Stéphanie Vallée ;
- maintenir l'enseignement du DEP 1489 pour l'année scolaire 2011-2012 en raison du nombre d'inscriptions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Retour sur le Gala de la Chambre de commerce

La commissaire madame Madeleine AUmond mentionne que l'événement est toujours bien organisé et qu'on était fier de la commission scolaire. On souligne la pertinence du discours de M. Pelletier. Le commissaire monsieur Daniel Moreau signale qu'il serait intéressant d'avoir un représentant politique sur le comité du jury pour le prix de la Pomme d'or de la persévérance.

Le mercredi 30 mars 2011

A-12 RÉSOLUTION 2011-CC-040 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point A-12 (cas du service des ressources humaines) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2011-CC-041 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-13 **Article de journal / armurier**

Le commissaire monsieur Daniel Moreau dépose et commente l'article de journal.

A-14 **Rapport d'information de la présidente**

La présidente étant absente, le commissaire monsieur Daniel Moreau dépose le rapport des activités de celle-ci.

A-15 **Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain fait un suivi sur le dossier des frais administratifs. Suite au rapport du vérificateur, la Fédération a formé un comité, dont M. Sylvain fait partie, et ce comité déposera un rapport sur la question.

A-16 **Dépôt des procès-verbaux :**

- a) **Comité consultatif de gestion, rencontre du 18 janvier 2011**
- b) **Comité de parents, rencontre du 18 janvier 2011**
- c) **Comité environnemental, rencontre du 25 janvier 2011**
- d) **Table de développement social, rencontre du 1^{er} février 2011**
- e) **Table éducation Outaouais, rencontre du 24 février 2011**

Dépôt. M. Pétrin répond à une question concernant les activités à haut risque et les exigences de notre assureur. Il enverra aux commissaires la liste des activités à haut risque.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 RÉSOLUTION 2011-CC-042 **Nomination des délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de nommer les personnes suivantes comme délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-042) suite

Mme Diane Nault
Mme Annette Dumouchel

Il est aussi proposé que les commissaires messieurs Daniel Moreau et Jacques Masseau soient nommés substitués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 RÉSOLUTION 2011-CC-043 **Désignation du substitut au protecteur de l'élève**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT le règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire de la *Loi sur l'Instruction publique* ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de désigner M. Gilles Taillon substitut au protecteur de l'élève, jusqu'au 30 juin 2014;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 RÉSOLUTION 2011-CC-044 **Calendrier de travail et jours chômés et payés 2011-2012 (cadres, PPE et soutien)**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des syndicats et associations;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2011-2012, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 juillet 2011 ▪ 5 septembre 2011 ▪ 10 octobre 2011 ▪ 26 décembre 2011 au 6 janvier 2012 ▪ 7,8 et 9 mars 2012 ▪ 06 et 09 avril 2012 ▪ 21 mai 2012 ▪ 25 juin 2012 |
|---|

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 RÉSOLUTION 2011-CC-045 **Loi sur l'accès à l'égalité en emploi**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics;

Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-045) suite

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais, à titre de membre du réseau de l'éducation, fait partie des organismes visés par l'application de cette loi;

CONSIDÉRANT le désir de la commission scolaire de favoriser l'accès à l'égalité en emploi des quatre groupes visés par la Loi;

CONSIDÉRANT les démarches de la commission scolaire depuis le printemps 2002;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des syndicats et associations concernées;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de fournir un rapport d'implantation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'adopter le rapport d'implantation tel que présenté au comité des ressources humaines;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-5 Démarche, commissaire à l'éthique

M. Houde explique les démarches et l'échéancier dans ce dossier.

B-6 Bilan, soirée du personnel

M. Houde fait le point sur cette soirée. Il note les commentaires émis sur cette activité :

- *«Belle soirée, remplie d'humour, très légère»*
- *«Les gens se sont beaucoup amusés»*

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

C-1 RÉSOLUTION 2011-CC-046 **Manuels scolaires**

CONSIDÉRANT la lettre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (« MELS ») datée du 3 février 2011 et adressée aux directeurs généraux relativement aux manuels scolaires;

CONSIDÉRANT que le MELS demande aux commissions scolaires d'inventorier le nombre de volumes achetés par matière et par niveau du secondaire, ainsi que le total dépensé par matière et par niveau d'enseignement depuis 2005;

CONSIDÉRANT que le MELS demande aussi d'inventorier le nombre de volumes achetés pour éthique et culture religieuse et anglais langue seconde du primaire ainsi que le total dépensé pour chacune de ces matières depuis 2006;

Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-046) suite

CONSIDÉRANT que cette demande du MELS exige pratiquement de refaire toute la comptabilité, de manière extracomptable, de l'achat des volumes scolaires depuis 2005, facture par facture, matière par matière et niveau par niveau;

CONSIDÉRANT que les rapports financiers transmis par la commission scolaire au MELS donnent déjà toute l'information financière, par niveau d'enseignement et que ces données font partie intégrante des rapports financiers qui ont fait l'objet d'une vérification externe pour toutes les commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les nombreuses difficultés techniques découlant de la demande du MELS du 3 février 2011 en ce qui concerne notamment :

CONSIDÉRANT l'application des crédits de TPS et de TVQ au fil des ans;

- la décortication des coûts de transport facture par facture depuis 2005;
- la décortication, entre chaque niveau, des coûts de certaines matières prévues aux nouveaux programmes pédagogiques;

CONSIDÉRANT que les systèmes comptables informatisés de la commission scolaire n'auraient même pas permis, dès 2005, de mettre en place une compilation aussi déraisonnable que celle demandée dans la lettre du 3 février 2011;

CONSIDÉRANT les ressources humaines, tant pédagogiques qu'administratives, requises pour procéder aux inventaires et comptabilisations demandés, lesquelles interventions nécessiteront plusieurs mois de travaux à temps plein pour plusieurs types de personnel, tant experts pédagogiques qu'experts financiers, secrétaires d'établissement, techniciens en documentation, etc.;

CONSIDÉRANT que les informations demandées le sont au prix d'un effort déraisonnable, lesquelles vont directement à l'encontre de l'esprit de la Loi 20 (projet de loi 100);

CONSIDÉRANT que le fardeau administratif découlant de cette demande du MELS va directement à l'encontre des orientations prises par le groupe de travail sur la bureaucratie scolaire, telles que partagées par le MELS et toutes les associations et fédérations de notre réseau;

CONSIDÉRANT la position prise par l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires à l'effet de « surseoir à la commande ministérielle » pendant que des représentations sont faites auprès du MELS afin que celui-ci revoie sa décision dans le sens d'un allègement substantiel du processus et d'une prolongation du délai de réponse;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission d'étude administrative;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche :

- *DE DÉNONCER* l'effet bureaucratique déraisonnable de la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport contenue dans la lettre datée du 3 février 2011 et adressée aux directeurs généraux relativement aux manuels scolaires;

Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-046) suite

- *DE DEMANDER* à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de réviser sa position de manière à éliminer les efforts administratifs déraisonnables découlant de la demande, notamment en ce qui concerne le décompte des manuels scolaires par matière et par niveau depuis 2005;
- *DE DEMANDER* à la Fédération des commissions scolaires du Québec d'adopter une position commune pour l'ensemble des commissions scolaires du réseau dans ce dossier;
- *DE TRANSMETTRE* copie de la résolution à toutes les commissions scolaires, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à tous les députés provinciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Journée du 7 mars

M. Rondeau fait le bilan de cette journée, pour la partie pédagogique.

C-3 Services de psychologie

M. Rondeau présente la situation du service et précise qu'il n'y a pas d'attentes pour les évaluations puisque nous engageons à la pièce.

C-4 Comité assiduité

Suite à la rencontre du mois dernier, M. Rondeau donne des explications sur le plan d'action en place pour l'assiduité à l'école, à la fin juin, dans les écoles secondaires.

C-5 Convention de gestion et de réussite éducative

M. Rondeau présente la situation.

C-6- Session d'examens juin 2011

M. Rondeau fait le point sur les examens qui auront lieu et profite de l'occasion pour apporter des précisions au niveau des cours d'été. L'organisation concrète n'est pas encore terminée.

(Pause, de 8 h 10 à 8 h 20)

(La commissaire madame Diane Nault se joint à la rencontre à 20 h 20 et prend la présidence d'assemblée par la suite)

Le mercredi 30 mars 2011

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**D-1 RÉSOLUTION 2011-CC-047 Délégation au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT que la Corporation demande au conseil des commissaires de nommer une ou un représentant de la commission scolaire au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la commissaire madame Marise Veilleux à titre de représentante au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2011-CC-048 Délégation au conseil d'administration de la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac

CONSIDÉRANT que la Corporation demande au conseil des commissaires de nommer une ou un représentant de la commission scolaire au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la commissaire madame Annette Dumouchel à titre de représentante au conseil d'administration de la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2011-CC-049 Délégué officiel à l'assemblée générale de la société GRICS

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux que monsieur Harold Sylvain, en sa qualité de directeur général, soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute assemblée générale ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 mars 2011

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RÉSOLUTION 2011-CC-050 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Marise Veilleux;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 21 février et 8 mars 2011 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 Entente Denholm

Mme Riel présente l'entente signée entre les deux parties, soit la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la Commission scolaire des Draveurs.

E-3 Échéancier planification budgétaire 2011-2012

Mme Riel présente l'échéancier.

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 RÉSOLUTION 2011-CC-051 **Formation d'un comité concernant l'entente spécifique sur l'utilisation des locaux de l'école Laval par la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT les nombreux questionnements sur cette entente;

CONSIDÉRANT les craintes d'étendre à l'ensemble de la commission scolaire de telles ententes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier :

- de mettre en place un comité afin de poursuivre les démarches avec la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, formé des personnes suivantes : le commissaire monsieur Charles Langevin, la présidente madame Diane Nault, M. Harold Sylvain (directeur général) et M. Charles Pétrin (coordonnateur du service);
- de tenir compte de la spécificité d'une telle entente
- et de faire un suivi sur ce dossier à la prochaine rencontre du conseil.

F-2 Collège Christ-Roi

M. Pétrin présente la proposition de la Ville de Maniwaki, concernant l'achat d'une partie du terrain du collège Christ-Roi, rue Moncion. Les commissaires acceptent que le service rencontre la municipalité pour discuter du projet.

F-3 Bibliothèque Fort-Coulonge

M. Pétrin fait le point sur ce dossier.

F-4 Vieille école de Bois-Franc

M. Pétrin présente l'offre d'achat d'une personne pour ce terrain où il y aurait possibilité de construire. Le conseil donne à M. Pétrin le mandat de continuer à prendre des informations sur ce projet de vente. Il fera un suivi lors de la rencontre d'avril.

G- AUTRES**G-1 Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Éric Éthier mentionne qu'un trou d'homme est à découvert à l'entrée des autobus à l'école de Gracefield. M. Pétrin fera des vérifications.

La commissaire madame Chantal Lamarche fait remarquer que le terrain de stationnement de l'école de Gracefield est trop petit. M. Pétrin fera le suivi.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande s'il est possible de voir à la mise à jour des réfrigérateurs de lait à l'école de Lac-Ste-Marie. M. Sylvain fera un suivi.

La présidente madame Diane Nault souligne l'excellence de la conférence de M. Bruny Surin dans nos écoles. Elle demande aussi aux commissaires de s'inscrire au colloque de la Fédération.

M. Leblanc fera un suivi relativement à une question de la commissaire madame Marise Veilleux sur les agendas des établissements.

G-2 RÉSOLUTION 2011-CC-052 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 avril 2011, à Fort-Coulonge

 Secrétaire général

 Présidente